

Edito du Maire

Puisse 2019 être, pour notre pays, une année de considération pour toutes les femmes et tous les hommes sans discrimination de classe sociale, de culture, de religion. La justice sociale, la justice fiscale, le respect de l'environnement doivent être le ciment de notre cohérence nationale.

Sur le plan communal, 2018 a été une nouvelle année dense en termes de réalisations au sein de notre commune.

Elles ont été menées par les élus et le concours des citoyens, des associations... comme la voirie du chemin du Moulin, la piétonisation le long des rues de la mairie et de la gare, la rénovation du bâtiment des vestiaires du club de foot, le lancement des travaux de l'école, la 1ère collecte pour les restaurants du cœur, le maintien du Projet Éducatif du Territoire fédérant tous les acteurs de l'enfance, l'organisation d'une votation citoyenne pour consulter les Braxéens sur le projet de privatisation des services de l'eau de la Métropole, le label éco-école obtenu par les enseignants, la maîtrise de notre fiscalité communale et la cérémonie républicaine du 11 novembre qui mobilise toujours aussi fortement les enfants, les enseignants et les anciens combattants, la journée des Jardins et celle des alternatives, le projet culturel Hip-hop et de photographie avec Toulouse Métropole...

2019 sera celle de la concrétisation de nouveaux projets comme le rachat des locaux du Proxi pour y installer une épicerie pérenne, la poursuite de la rénovation de l'éclairage urbain pour réaliser des économies et lutter contre la pollution lumineuse, le démarrage des travaux du cimetière, la mise en place d'un groupe de travail pour réaliser les jardins partagés et le rucher école, l'achèvement des travaux de l'école, la finalisation du plan de circulation, le vote du prochain Plan Local d'Urbanisme intercommunal pour la commune de Brax.

Nous avons également obtenu l'engagement de l'exécutif de Toulouse Métropole à relancer les études pour réaliser la piste cyclable le long de la Chauge et l'extension de la ligne de bus 32 jusqu'à la gare et la suppression de l'arrêt sur la place du village.

La politique, la vie de la cité démarre ici entre les citoyens et les élus dans cette dimension locale de proximité.

Je vous invite à y participer, à vous engager à nos côtés car il y a de la place pour tous dans la concertation et la construction de ces projets communaux. Vous pouvez rejoindre les groupes de travail, les commissions, les groupes de réflexion.

Vous pouvez noter la date de la prochaine réunion publique : le mardi 19 mars à 20h

Nous, les élus locaux, nous voulons la concorde républicaine.

Nous voulons contribuer au bien-être de nos concitoyens et surtout les faire participer à la vie de notre cité.

Nous y travaillons tous les jours avec les moyens dont nous disposons.

Si pour soutenir le retour à cette paix sociale, il faut suivre la demande du gouvernement en organisant à Brax le débat national, lequel se tourne vers nous après nous avoir ignorés, alors nous prendrons nos responsabilités.

Quoi qu'il en soit, je vous invite à nous faire remonter vos remarques, vos attentes via les outils dont nous disposons déjà comme l'adresse de courriel de la mairie, le faire à l'accueil ou prendre rendez-vous avec moi ou les élus qui sont à votre disposition.

Le gouvernement proposera un cadre mais nous vous laisserons aussi la possibilité d'aborder les thématiques qui vous intéressent comme les sujets communaux, départementaux, en lien avec la Métropole et bien évidemment nationaux.

Je terminerai mes propos en remerciant chaleureusement mon équipe, qui a fait un merveilleux travail en 2018. Elle assure avec notre personnel ce travail de l'ombre, mais qui est entièrement dédié à vous, pour vous.

Bonne année à tous et toutes !

Maire de Brax
Vice-Président Commission Environnement
et développement durable Toulouse Métropole

François Legimeux



Prochaine réunion publique municipale le mardi 19 mars 2019

Accueil du public

Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 - 15h00 à 18h00

Ouvert le 1^{er} samedi de chaque mois : 9h00 à 12h00

Fermé tous les samedis pendant les vacances scolaires

Tel : 05 62 13 06 70 - Fax : 05 62 13 06 71 - Mail : contact@mairie-brax.fr - Site : www.mairiebrax31.fr

Un élu tient une permanence à la mairie, tous les samedis de 10h00 à 12h00

Si vous souhaitez le rencontrer, prenez rendez-vous.



Tribune du maire

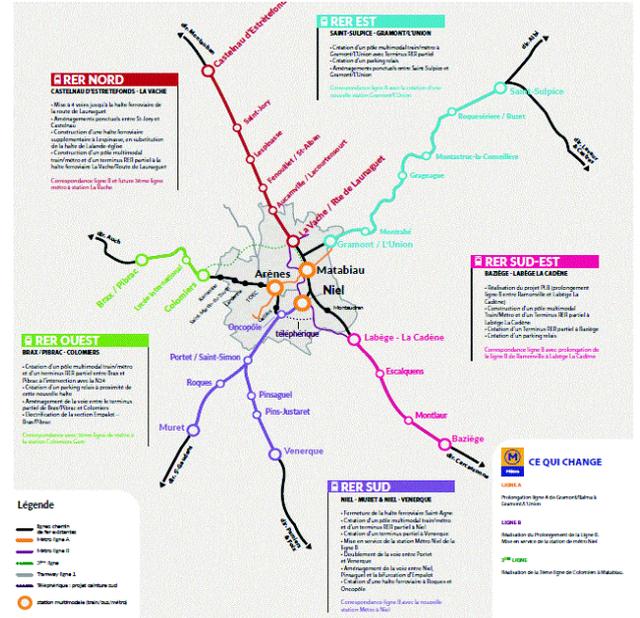
Un réseau rer-métro pour Toulouse et son agglomération : Un projet réaliste, cohérent et financièrement supportable

30000 usagers utilisent le transport ferroviaire chaque jour pour circuler dans la Métropole. Ce chiffre démontre la faiblesse de l'usage des trains pour les déplacements notamment lorsqu'on le compare avec d'autres métropoles françaises voire européennes. Une anomalie majeure lorsqu'on constate que 80% des déplacements se font en voiture sur notre périphérie de l'ouest et qu'ils engendrent des engorgements majeurs, des pertes de temps considérables pour les usagers et une pollution atmosphérique quotidienne.

En partenariat avec les conseils de la Région et du Département, nous sommes 3 maires de la Métropole (l'Union, Lespinasse et Brax) à avoir déposé une contribution afin de renforcer massivement ce mode de transport en complément d'autres comme celui du vélo par exemple.

Ce projet s'inspire du RER parisien avec le renforcement du cadencement pendant les heures de pointes sur les 6 lignes existantes, des plages horaires élargies et des connexions sur des terminus partiels.

Nous nous inscrivons en cohérence avec la recommandation n°3 du rapport d'enquête publique sur le Plan de Déplacement Urbain. Ainsi nous proposons de limiter le projet « 3ème ligne » à un tracé Colomiers-Matabiau pour diminuer le risque financier que fait peser sur le SMTC et sur Toulouse Métropole la réalisation de la ligne complète, telle que proposée actuellement. L'étendue et l'ambition de ce projet RER-Métro impliquent une refonte complète du plan de financement.



Madame la Ministre Borne a récemment déclaré : « Dans nos métropoles congestionnées, le ferroviaire ne joue pas le rôle qu'il devrait tenir, il faut lui redonner sa place pour davantage de trains, à l'exemple du RER. 36 milliards d'euros sur 10 ans vont être investis par l'État sur la rénovation du fer avec des trains plus fréquents. La Loi d'Orientation sur les Mobilités (LOM) donne de nouveaux outils aux collectivités. » Le Plan de Déplacement Urbain doit être révisé pour prendre en compte cette proposition : c'est un enjeu cardinal pour notre Métropole et au-delà, pour toute notre agglomération.

La gestion de l'eau peut-elle faire l'objet d'une marchandisation ?

Le président de la Métropole a proposé à l'assemblée de céder la gestion de l'eau à Véolia et de l'assainissement à Suez et donc de ne pas retenir le choix d'un service public. Les élus majoritaires ont logiquement voté pour ce contrat de 1,3 Milliard d'Euros pour les 12 prochaines années.

En tant qu'élu du Conseil Métropolitain j'ai souhaité rappeler ma responsabilité : représenter l'intérêt des citoyens notamment leur pouvoir d'achat, m'assurer de la sincérité économique de l'offre des délégataires privés, et enfin nous protéger de tout recours si un défaut de procédure est constaté.

Considérant que toutes ces conditions n'étaient pas remplies, j'ai voté contre la proposition du président pour les raisons présentées ci-dessous.

Pour commencer, je regrette de ne pas avoir eu la possibilité de travailler dans la sérénité. En effet le dossier de plusieurs centaines de pages a été communiqué 2 semaines avant le vote. Il y manquait les bilans d'exploitation consolidés pour la période des 12 ans du contrat. Nous sommes plusieurs élus à contester le prix calculé du mètre cube de la Régie qui a été présenté à 3,46€ au lieu des 2,91€ pour les opérateurs privés. En effet nos propres calculs nous démontrent que nous nous approchons des 3€ au mètre cube pour la Régie.

Des précisions ont été demandées par écrit afin de disposer de cette démonstration alors que j'avais demandé un report du vote pour clarifier cette question.

Outre le prix, la question du choix des citoyens a été ignorée par la majorité. Les associations, les usagers et les citoyens composant la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) de Toulouse Métropole avait pourtant demandé à l'unanimité l'organisation d'une consultation des citoyens sur l'ensemble de la Métropole. C'est pour cela que le conseil municipal de Brax a validé à l'unanimité l'organisation d'une votation pour vous laisser la possibilité de vous exprimer.

Avec la commune de l'Union, nous avons été les seules collectivités à répondre à la demande de la CCSPL à notre grand regret.

Je vous invite à consulter le site de la mairie où vous retrouverez les résultats de cette votation en faveur de la Régie.

Cette idée de votation pour faire participer les citoyens sur des décisions majeures émerge dans le débat national. C'est dans cet esprit que cette initiative a été menée pour contribuer au renouveau des pratiques démocratiques.



*L'équipe municipale
vous souhaite
une bonne année*

2 0 1 9



*Dessins de l'école maternelle - marché de Noël
Classe de moyenne section - Brax*

Officiel

Population légale à Brax

Recensement de la population au **1^{er} janvier 2016 en vigueur au 1er janvier 2019**

Population municipale : **2786**

(Ayant leur résidence habituelle sur la commune)

Population comptée à part : **99**

(Ayant leur résidence sur une autre commune mais ayant conservé une résidence à Brax)

Population totale : **2885**



Cahier de doléances... Exprimez-vous !

La France vit une grave crise sociale depuis plusieurs semaines.

Cette crise appelle à des réponses multiples, d'ordre social, économique et démocratique, dans un monde qui doit nécessairement s'engager dans une transition écologique profonde.

Les maires sont le premier échelon de proximité, au-delà des corps intermédiaires, en lien avec les habitants de nos territoires. Aussi, nous nous devons de permettre à nos concitoyens d'exprimer leurs doléances et leurs propositions, au profit de l'intérêt général.

A cet effet, un cahier de doléances est à votre disposition depuis le 16 janvier à l'accueil de la mairie.

Vous pouvez également nous transmettre vos doléances par mail à contact@mairie-brax.fr



Nouveaux arrivants à Brax

Inscriptions en maternelle pour les enfants nés en 2016

Vous vous êtes récemment installés sur la commune de Brax.

Vous souhaitez inscrire vos enfants à l'école maternelle (nés en 2016) et/ou élémentaire pour la rentrée 2019-2020

Présentez-vous dès maintenant à la mairie !

VIE LOCALE

Pourquoi pas des jardins partagés à Brax ?

Appel à volontaires pour participer au groupe de travail sur la création des jardins partagés à Brax.

Vous aimez jardiner, vous avez des compétences à partager, vous aimez cultiver un lopin de terre

La mairie recherche des volontaires pour constituer un groupe de travail avec des personnes intéressées par ce projet.

Si vous souhaitez apporter votre contribution, merci de vous signaler à l'accueil de la mairie ou par mail à l'adresse : contact@mairie-brax.fr.

Une expérience riche, et une façon de contribuer à la mobilisation citoyenne. Avis aux amateurs !

Rejoignez le groupe de travail !



TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA TOITURE DU LOCAL FOOTBALL



La commune a réalisé des travaux de remplacement de la toiture du local foot, au stade.

Travaux rendus nécessaires par le vieillissement de la toiture et dont les diagnostics préliminaires avaient repéré des traces d'amiante dans les matériaux existants à retirer.

Ces travaux d'un montant total de 45 723 € ont fait l'objet d'une subvention du Conseil Départemental de la Haute-Garonne à hauteur de 35 %, soit 16 004 €.

Rappel des règles d'urbanisme de la commune

La mairie rappelle que :

Toute construction de plus de 5m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, ainsi que les modifications d'aspect extérieur ou les modifications intérieures en cas de changement d'affectation, réalisée en domaine privé, **doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme**, délivrée soit par une déclaration préalable de travaux, soit par un permis de construire.

Sont donc concernés les abris de jardin, les garages, les locaux techniques, les annexes, les vérandas, les extensions, la pose de panneaux photovoltaïques, ainsi que les piscines, les créations d'ouvertures et les changements d'affectation de locaux existants.

Renseignements à prendre en mairie pour connaître et retirer le dossier applicable à chaque cas.

Il est aussi rappelé que selon la délibération du conseil municipal du 15/11/2007, sont aussi soumis à une autorisation d'urbanisme les réalisations de clôture en bordure de rue ou en limite séparative. La hauteur est limitée à 1,5m en bordure de rue et 1,8m en limite séparative.

Service Urbanisme à la mairie de Brax: Ouvert au public uniquement le vendredi
De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Pour plus d'informations, consulter le règlement d'urbanisme sur le site internet: <https://www.toulouse-metropole.fr/-/3eme-modification-du-pos-commune-de-brax>

RAPPEL



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Sur Brax, les premiers logements éligibles sont attendus pour le 1er trimestre 2019

- Pourquoi la fibre optique ?

La fibre optique est une technologie permettant de véhiculer des données plus rapidement et en plus grande quantité que les traditionnels réseaux ADSL utilisant le réseau téléphonique en cuivre. Face au développement sans précédent d'internet et des outils connectés, les besoins en terme de flux de données sont de plus en plus importants.

Deux opérateurs ont été désignés pour déployer les réseaux mutualisés au sein de Toulouse Métropole : Orange et SFR. C'est l'opérateur Orange qui est en charge de ceux de la commune de Brax.

Après les études réseaux réalisées en 2018, le déploiement de la fibre pour les habitants de BRAX est en cours.

- Comment se déroule le déploiement au sein d'une zone ?

Pour chaque zone, le déploiement se déroule en deux phases :

- 1ère phase : la fibre optique est amenée jusqu'à des armoires de rue, durée indicative de cette étape : 6 mois à 1 an.

- 2ème phase : la fibre est ensuite tirée entre les armoires et chacun des Points de Branchement dans la rue à proximité immédiate des habitations.

Chaque Point de Branchement dessert 5 à 10 logements.

Dans le cas particulier des bâtiments de plus de 3 logements, le point de branchement sera positionné dans le bâtiment.

Pour cela, il est nécessaire qu'auparavant le syndic de copropriété, ou le propriétaire du bâtiment, ait donné son accord.

Une fois l'accord donné, l'opérateur dispose de 6 mois pour raccorder le bâtiment.

Durée indicative de cette étape : plusieurs semestres.

- Comment se passe l'installation de la fibre du point de branchement au domicile ?

Faire installer la fibre optique à son domicile est à la charge du propriétaire et constitue un processus en 3 étapes :

- Vérifier l'éligibilité de la ligne à l'internet très haut débit (voir ci-contre)
- Souscrire une offre auprès d'un opérateur
- Convenir d'un rendez-vous avec des techniciens afin qu'ils procèdent aux travaux nécessaires directement dans les maisons individuelles pour lesquelles les opérateurs peuvent demander une participation financière.



Les armoires de rue (PMZ = Point de Mutualisation de Zone) ont été installés au deuxième semestre; il y en a 4 pour la commune (2 au chemin du Moulin, 1 place du Vidalet et 1 Chemin des Cigareaux). Les travaux se poursuivront en 2019 avec la construction des tronçons optiques principaux jusqu'aux armoires. Le déploiement de la fibre se déroule sans faire de tranchées dans la chaussée, sans casser les trottoirs. Il se fait en suivant le trajet actuel des fils de téléphone en cuivre.

Comment savoir si mon logement est bientôt éligible à la fibre optique ?

Rendez-vous sur le site:

<http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>

-Saisissez votre adresse et vous saurez si votre adresse est bientôt éligible ou éligible à la Fibre.

Vous pourrez vous renseigner ainsi auprès de votre opérateur.



Le compteur

LINKY :



Déploiement sur la commune prévu dernier trimestre 2019

L'essor des énergies renouvelables, l'interconnexion des réseaux, le développement de la mobilité électrique et l'évolution des modes de consommation, entre autre, nécessitent une gestion des réseaux électriques plus performante et plus agile. Dans ce but, le Code de l'Énergie a rendu obligatoire le déploiement du compteur par la transposition (Loi n° 2015-992 du 17 août 2015) des Directives Européennes 2006/32/CE et 2009/72/CE. Par ces dispositions légales et réglementaires, Enedis se voit charger de la mise en place d'un nouveau compteur.

Le déploiement sur la commune de Brax est prévu à l'automne 2019. Chaque client recevra d'Enedis, entre 30 et 45 jours avant l'intervention, un courrier ou mail spécifique. Si le compteur est accessible (coffret extérieur, cage d'escalier) le client n'a pas besoin d'être présent. Si le compteur est à l'intérieur de l'habitation, il est demandé au client de prendre rendez-vous avec le prestataire d'ENEDIS. Cette intervention d'environ 20 minutes est entièrement gratuite pour le client.

ACTIVITÉS SENIORS



Vous avez 60 ans et plus, Venez découvrir de nouvelles activités

dans un cadre forestier de qualité avec animateur diplômé !

Le CCAS de BRAX organise en liaison avec le Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Forêt de Bouconne des activités ouvertes à tous les braxéens de 60 ans et plus.

Ces activités sont entièrement gratuites (activité avec animateur diplômé, transport en bus, collation d'accueil le matin et collation de fin d'activités et de bilan en fin de matinée).

Pour 2019, en attendant le nouveau programme, 4 activités vous sont proposées :



LA COURSE D'ORIENTATION

Activité physique de pleine nature qui permet de découvrir l'environnement forestier. Munies d'une carte et d'une boussole, les équipes doivent retrouver des balises cachées à vue ou en forêt de Bouconne autour de la base de loisirs.

Des questions à choix multiple à chaque balise permettent d'aborder de nombreux thèmes comme la nutrition, le développement durable, la faune, la flore.... Un éducateur sportif diplômé d'état prend en charge les équipes .

Cette initiation à la course d'orientation permet de travailler la concentration, l'autonomie, l'estime de soi, la condition physique, les capacités cardio vasculaires et la prise de décision.

VISITE NATURE

Au départ de la base de loisirs, le groupe part à pied sur le sentier d'écologie en compagnie d'un guide naturaliste, à la découverte du milieu forestier. Long de 2 kilomètres ce chemin permet d'avoir un aperçu relativement complet des différentes espèces végétales que l'on trouve sur le massif forestier et de comprendre le fonctionnement de son écosystème.

La mare, point essentiel du sentier, permet au groupe d'en connaître la biodiversité et d'entrevoir la présence de divers animaux sauvages qui s'y rassemblent.

LE TIR A L'ARC

Que ce soit pour une simple découverte ou un enseignement spécialisé, cette activité vous propose de découvrir ce sport sous ses différentes formes. Cette initiation au tir à l'arc permet de travailler la concentration, la maîtrise de soi, le respect des règles et la précision du geste. Le tir à l'arc permet la redécouverte de son œil directeur et permet un travail postural en fonction de l'autonomie ou de l'aisance des personnes pratiquantes.

VISITE CULTURE

La Base de Loisirs de Bouconne gère par convention avec l'Office National des Forêts, la Tour du Télégraphe Chappe située en forêt domaniale. Des visites guidées de la tour pour les groupes sont organisées par la Base de Loisirs.

Le contenu (45min) de ces visites présente l'aspect historique, technique et humain du Télégraphe Optique Chappe avec la visite de l'intérieur de la Tour et une démonstration du mécanisme en miniature du télégraphe optique.

Pour se rendre au pied de la Tour du Télégraphe où le guide historien récupère le groupe : randonnée pédestre au départ de la Base de Loisirs 5 kms aller/retour (durée totale de l'activité: 2h00 avec la visite)

SI VOUS ETES INTÉRESSÉS PAR UNE OU PLUSIEURS DE CES ACTIVITÉS, SIGNALEZ LE EN REMPLISSANT LE QUESTIONNAIRE CI-JOINT ET EN LE DÉPOSANT EN MAIRIE

Cela nous permettra d'établir un programme répondant à vos souhaits, et ainsi de vous tenir informés lorsque nous aurons fixé les dates.

Merci pour vos réponses.

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :@.....

Je souhaite être informé des dates des activités sénior suivantes :

Course d'orientation Tir à l'arc Visite Nature Visite Culture

Plusieurs choix sont possibles, cocher les activités qui vous intéressent.

ACTIVITÉS SENIORS

ATELIERS DE CUISINE - Le programme Mémoires Gourmandes 10 ateliers de cuisine ont eu lieu sur la commune Un vrai moment de partage, avec à la clé d'excellentes recettes

Chaque année, la Conférence des Financeurs de Haute-Garonne, pilotée par le Conseil Départemental, finance des actions à destination des seniors. En 2018, la structure NUTRImania, qui regroupe diététiciens et nutritionnistes, s'est vue confier la déclinaison du programme « Mémoires Gourmandes » dans 10 communes du département.

Le programme « Mémoires Gourmandes » s'adresse aux personnes de plus de 60 ans et a pour buts principaux de retrouver le plaisir alimentaire et sensoriel des aliments et le plaisir social du repas à travers un travail collectif de cuisine et de partage des menus préparés. Il permet également de transmettre la riche culture culinaire des seniors à d'autres publics.

Le programme Mémoires gourmandes combine plusieurs séances d'animation sur l'alimentation, dont des ateliers culinaires (animés par une diététicienne ou un cuisinier) et des ateliers d'écriture (animés par une spécialiste des ateliers d'écriture).



A l'issue du programme, chaque participant a reçu un livret illustré, réalisé par NUTRImania, regroupant les recettes mises en oeuvre et quelques-unes de leurs productions écrites, humoristiques ou poétiques, autour des recettes, de leur culture alimentaire ou de leurs souvenirs gustatifs.

Dans le cadre de ce programme de septembre à décembre 2018, Brax a pu proposer aux seniors de la commune 10 ateliers, dont deux partagés avec des enfants de l'ALAE.

Ces séances, encadrées par Isabelle Bédex pour la réalisation de recettes et par Malie Daubiné pour les ateliers d'écriture, ont été l'occasion d'échanges gourmands pour des seniors motivés et des enfants non moins enthousiastes !

Le repas des aînés

Comme chaque année, la municipalité a invité les braxéens âgés de 68 ans et plus, au traditionnel repas des aînés. Les seniors se sont retrouvés avec grand plaisir à la salle des fêtes le dimanche 20 janvier pour déguster un savoureux menu composé par le traiteur Picotin gourmand. Le maire a remercié les 120 convives pour leur présence et la journée s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse et festive grâce à l'animation du musicien Laurent Bergeaud

Le repas des aînés est un moment toujours très attendu, permettant aux personnes de faire des retrouvailles familiales et amicales autour d'un bon repas.



UN GRAND WEEK-END DE SOLIDARITE A BRAX

Pour la 8ème année, les associations de Brax et, en particulier, Gérard et Arlette QUARANTE (EPICEA) ont organisé et animé un grand marché solidaire dans la salle des fêtes le 6 et 7 décembre, avec le soutien de la mairie.

Une quinzaine de stands tenus par des associations humanitaires et artisanales ont présenté une expo-vente variée et colorée, et des informations sur leurs actions en France et dans le monde.

Dans un bel élan de solidarité, les jeunes de l'ALAE et du PAJ et l'APEB ont proposé diverses animations: stand pâtisseries, buvette, tombola, activités manuelles, chantournage avec les Copeaux Occitan, contes et lectures.

Le groupe Théâtre, les guitaristes, batteurs et danseurs hip hop du Foyer Rural ont présenté un spectacle et fait des démonstrations appréciées et applaudies, en attendant la venue du Père Noël qui avait fait un détour par Brax !

La bourse aux jouets du dimanche a attiré beaucoup de monde et la journée s'est terminée avec une belle démonstration d'arts martiaux.

Cette année une collecte au profit des « restos du coeur » a été organisée par la mairie, l'APEB et les jeunes de l'ALAE et du PAJ avec l'aide de l'association des Restos de Léguevin. Plus de 220 kg de denrées alimentaires et produits d'hygiène ont été remis officiellement aux représentants des Restos du coeur.

Les enfants qui ont chanté la chanson des restos « comptaient sur nous », ont eu raison. Ils nous invitent à nous engager dans toutes ces associations qui animent et rendent notre village si vivant et qui recherchent toujours des bénévoles...

ACTIVITÉS SOLIDAIRES



Le collectif le petit cowboy

vous propose de participer à un projet

D'EXPOSITION PHOTO

Participez à un projet d'exposition photo sur Brax : Ce que je suis...ce que j'aimerais être, ce que j'aurais aimé être.

Ce que je suis... est un projet d'exposition photo-vidéo qui met en lumière des personnes dans ce qu'elles sont et ce qu'elles aimeraient être.

(Information sur le flyer joint au Brax Infos).

Pour avoir un aperçu de ce projet, découvrez les photos des expositions précédentes dans le village à partir du lundi 11 février.

ALORS... PARTICIPEZ ! seul(e) ou en famille, en couple, entre ami(e)s !..

Inscrivez-vous au projet à l'accueil de la mairie ou envoyez un mail à contact@mairie.brax.fr en précisant votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

Les 25 participants seront choisis par ordre d'arrivée des réponses.



crédit photo: le petit cowboy

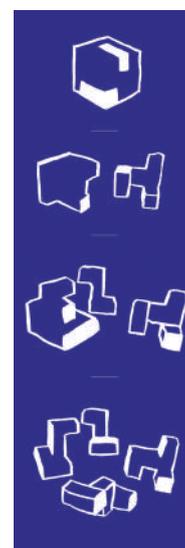
En 2019, une centaine de photos sera réalisée sur 4 villes de Toulouse Métropole (Brax, Cugnaux, Launaguet, L'Union) et seront exposées, en fin d'année, dans un lieu commun puis dans chaque commune participante.

De(s)faire par le groupe Unber Humber

La semaine du 18 au 22 mars, l'école élémentaire de Brax va accueillir cinq artistes qui vont partager le quotidien des élèves et de leurs enseignants.

Ainsi, entre danse, musique et graphisme, les artistes vont être à l'écoute de chaque instant, pour interagir poétiquement et inviter l'ensemble de la communauté scolaire à prendre part à ce doux chamboulement des habitudes.

Ce projet artistique, intitulé De(s)faire, est réalisé grâce à Toulouse Métropole en partenariat avec la mairie de Brax et le corps enseignant de l'élémentaire.



crédit photo: Unber Humber

Concert de la Chambre napolitaine



crédit photo : Béatrice Léger

Concert de mandolines, de guitares et contrebasse

La chambre napolitaine du Conservatoire à Rayonnement Régional de Toulouse

La Chambre Napolitaine est composée d'une quinzaine d'élèves des classes de mandolines, de guitares et de contrebasses. Cette richesse de timbres lui permet d'aborder un vaste répertoire original mais aussi des transcriptions (ouvertures d'opéra, Concertos brandebourgeois de Bach, Concerto d'Aranjuez de Rodrigo, Oblivion de Piazzolla...).

La Chambre Napolitaine est dirigée par Julien Martineau, professeur de mandoline au conservatoire de Toulouse qui mène par ailleurs une carrière de soliste (victoire de la musique 2017, concerto avec l'orchestre de radio France 2018, l'orchestre national du Capitole, l'orchestre national de Bordeaux ...)

Ce concert à Brax s'inscrit dans le cadre du projet « Musique en Métropole », proposé par Toulouse Métropole afin de conforter la diffusion de la musique sur le territoire métropolitain et d'organiser des concerts avec des ensembles de qualité constitués par les élèves des conservatoires et écoles de musique des communes.

Vendredi 12 avril à 20h

Eglise de Brax - Entrée libre, sans réservation

La chambre napolitaine du Conservatoire à Rayonnement Régional de Toulouse, dirigée par Julien Martineau



VOS RENDEZ-VOUS

Janvier:

26 janvier : loto du Foot, salle des fêtes, 19h30

Février :

11 février : réunion APEB, salle marron MVA, 20h30

Mars:

17 mars: randonnée Cyclo, salle des fêtes, 7h

18 mars : réunion APEB, salle marron 20h30

19 mars : réunion publique municipale

29 mars: carnaval des écoles/Alae, départ de l'école à 17h. Suivi d'un repas partagé à la salle des fêtes

30 mars: soirée théâtre organisée par la Foulée Braxéenne, salle des fêtes, à partir de 20h30, remise de chèque à ELA

30/31 mars: spectacle de danse organisé par le Foyer Rural, Tempo de Léguevin

A noter dans vos agendas

A noter dans vos agendas

A noter dans vos agendas

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Venez découvrir de nombreuses nouveautés !

En décembre sont arrivées de nombreuses nouveautés à la bibliothèque : romans, documentaires, albums pour enfants, BD.

Ces livres ont déjà bien circulé pendant les dernières vacances de Noël, et pour que tout le monde puisse en profiter, il est important de respecter les dates de retour de ces ouvrages, que certains attendent de lire avec impatience. Cela évitera aussi aux animatrices bénévoles d'avoir à faire des relances qui prennent beaucoup de temps et d'énergie. Merci à tous !

LES CONTES DU SAMEDI A LA BIBLIOTHÈQUE

Après la chaleur de la "sieste contée avec doudou" de janvier, David et Estelle vous proposeront des "contes en musique" le 2 février et des contes polyglottes le 16 mars.



Contes du samedi à la bibliothèque

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

Le 17 novembre, François Lépineux, maire de la commune, les Braxéens de toutes générations se sont rassemblés au monument aux morts en présence des personnalités officielles venues commémorer la fin de la première guerre mondiale.

Après plusieurs discours rappelant l'histoire et le sacrifice de tous les soldats et civils durant cette terrible guerre, les Représentants des anciens Combattants, la municipalité de Brax, les Élus du Département et de la Région ont déposé des gerbes de fleurs au pied du monument aux morts érigé en 1925 et portant le nom de 15 habitants morts pour la France.

C'est toujours avec émotion que les personnes présentes ont écouté les enfants de l'école élémentaire chanter la Marseillaise au son des musiciens de Brax.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers la stèle Morhange où un hommage aux membres du réseau a été rendu par les Anciens des services spéciaux de la défense nationale et particulièrement à Marcel Taillandier, dont la fille et l'arrière-petit-fils était présents.

La cérémonie s'est terminée par le chant des partisans repris en chœur par les enfants et leurs enseignants, qu'il faut remercier pour leur présence fidèle.

En parallèle, une exposition à la mairie a permis de mieux connaître ces soldats braxéens morts pour la France, grâce au travail de qualité de recherche réalisé par Mme Nicole Fontayne. Elle a pu présenter des documents relatant leurs origines sociales et familiales, carrières militaires, lieux et circonstances de décès au cours de la guerre de 14-18.

Les enfants de l'école, qui sont venus voir l'exposition, auront le sentiment de connaître un peu mieux les personnes, derrière les noms qu'ils citent chaque année lors des commémorations en présence de leurs instituteurs.

Dépôt de gerbes au monument aux morts



Commémoration à la stèle Morhange

Exposition sur la Première guerre mondiale et les morts de Brax pour la France. Merci à Mme Fontayne pour son travail de recherche.



La municipalité félicite les enfants et les remercie pour leur présence lors des commémorations. Il faut souligner, l'implication chaque année de l'école élémentaire de Brax qui permet aux jeunes de perpétuer le souvenir

Calendrier de collecte des déchets



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M Jour de l'an	1 V	1 V	1 L	1 M Fête du travail	1 S
2 M	2 S	2 S	2 M	2 J	2 D
3 J	3 D	3 D	3 M	3 V	3 L
4 V	4 L	4 L	4 J	4 S	4 M
5 S	5 M	5 M	5 V	5 D	5 M
6 D	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J
7 L	7 J	7 J	7 D	7 M	7 V
8 M	8 V	8 V	8 L	8 M Victoire 1945	8 S
9 M	9 S	9 S	9 M	9 J	9 D
10 J	10 D	10 D	10 M	10 V	10 L Pentecôte
11 V	11 L	11 L	11 J	11 S	11 M
12 S	12 M	12 M	12 V	12 D	12 M
13 D	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J
14 L	14 J	14 J	14 D	14 M	14 V
15 M	15 V	15 V	15 L	15 M	15 S
16 M	16 S	16 S	16 M	16 J	16 D
17 J	17 D	17 D	17 M	17 V	17 L
18 V	18 L	18 L	18 J	18 S	18 M
19 S	19 M	19 M	19 V	19 D	19 M
20 D	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J
21 L	21 J	21 J	21 D	21 M	21 V
22 M	22 V	22 V	22 L Pâques	22 M	22 S
23 M	23 S	23 S	23 M	23 J	23 D
24 J	24 D	24 D	24 M	24 V	24 L
25 V	25 L	25 L	25 J	25 S	25 M
26 S	26 M	26 M	26 V	26 D	26 M
27 D	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J
28 L	28 J	28 J	28 D	28 M	28 V
29 M		29 V	29 L	29 M	29 S
30 M		30 S	30 M	30 J Ascension	30 D
31 J		31 D		31 V	

■ ORDURES MÉNAGÈRES

■ COLLECTE SÉLECTIVE



Votre contact :
0 800 201 440
(Appel gratuit depuis un poste fixe).
www.toulouse-metropole.fr

toulouse
métropole

Encombrants : avant de les jeter, ayez le bon réflexe !

Vos équipements arrivent en fin de vie, ayez le réflexe : pensez à faire reprendre l'ancien appareil gratuitement lors de l'achat d'un nouveau.

Rappel des encombrants pouvant être collectés par Toulouse Métropole

Attention de nombreuses demandes d'enlèvement d'encombrants ne relèvent pas des services de la métropole comme les parasols, les pots de peinture, les transistors, des cadres, des tiroirs, etc.

La collecte des encombrants concernent uniquement les objets volumineux en cas d'impossibilité de dépôt à la déchetterie;

Pour l'enlèvement de vos objets encombrants intransportables, vous pouvez programmer un rendez-vous avec l'accueil de la mairie par téléphone.

La collecte des encombrants est limitée à 1 m³.

Déchets pouvant être collectés par Toulouse Métropole :

- Frigos, congélateurs, grands fours, lave-vaisselle, hottes...
- Meubles et literie : canapés, fauteuils, sommiers, matelas ...
- Équipements sanitaires : baignoires, lavabos, bidets, wc, éviers ...
- Hifi : TV grands modèles, grandes antennes TV ...
- Revêtements : rouleaux de moquettes (1,50 m maxi)
- Divers : radiateurs, volets, brouettes, vélos, échelles

Déchets ne pouvant être collectés et devant être amenés directement à la déchetterie :

- Huiles de vidange, pots de peinture, vernis, colles, solvants...
- Batteries
- Gravats, résidus de démolition
- Tout-venant : laine de verre ...
- Déchets verts
- Verre : portes vitrées, fenêtre, aquariums

Déchets ne pouvant pas être collectés et devant être traités par des prestataires spécialisés

- Produits radioactifs
- Bouteilles sous pression: propane ou butane
- Déchets industriels et artisanaux
- Produits et carcasses automobiles
- Déchets amiantés (plaques éverite)
- Huile de friture
- Pneus



Il est interdit de déposer ses encombrants ou tout autre déchet sur la voie publique en dehors d'un rendez-vous de collecte programmé.

Déchetteries :

Colomiers, tel : 05 61 78 09 99
Tous les jours de 8h30 à 18h30 non stop.
Fermeture le mardi et les jours fériés.

Cornebarrieu, tel : 05 34 40 07 68
Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h
et de 13h30 à 18h, samedi et dimanche de 10h à 18h.

Planning des prochains RDV pour la collecte des encombrants à Brax :

- 30 janvier 2019
- 27 février 2019
- 27 mars 2019
- 24 avril 2019
- 29 mai 2019

Inscriptions en mairie